

Pam77 infos

>>> N°31 > Octobre 2019

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT



Pour aider à la Mobilité



>>> les actualités de Pam 77

>>> Édito



Laure Chiron-Redon
Directrice FlexCité 77

Chers usagers,

Dans cette nouvelle édition du Pam 77 info, l'équipe commerciale vous propose un quiz. Votre mission, si vous l'acceptez, sera de trouver les réponses aux dix questions qui nous reviennent le plus. Alors êtes-vous prêt ?

À travers ce quiz ludique et instructif, nous espérons vous sensibiliser au fonctionnement du service et ainsi permettre un bon déroulement de vos transports.

>>> les actualités de Pam 77

>>> FAUTEUILS ROULANTS



Nous demandons à chaque usager utilisant un fauteuil roulant de s'assurer que celui-ci est à la bonne norme pour être arrimé dans nos véhicules. Il doit notamment répondre à la norme ISO 7176-19 assurant que le fauteuil roulant est un « dispositif de mobilité monté sur roues et destiné à être utilisé comme siège dans des véhicules à moteur ». D'autre part, il est fortement recommandé pour les personnes véhiculées dans leur fauteuil, d'installer un repose-tête, si le fauteuil n'en est pas déjà équipé.

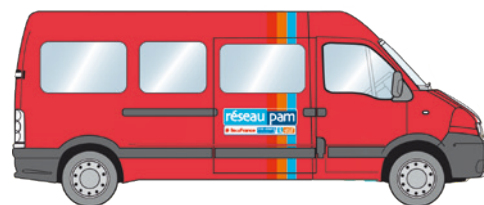
>>> ACTUALITÉ

Comme chaque année, durant la semaine de la mobilité et du développement durable, le service Pam 77 organise une journée porte ouverte.

Nous avons été très heureux de vous recevoir et espérons que vous avez passé un bel après-midi ensoleillé en notre compagnie.

Vous retrouvez quelques images de l'événement sur notre site internet www.pam77.info.

L'équipe Pam 77, vous remercie pour votre présence et votre participation.



POUR NOUS JOINDRE tous les jours de 6h à minuit

sauf le 1^{er} mai

- tél. : 0810 0810 77 (numéro Azur - prix d'un appel local) OU 01 64 10 69 00
- fax : 01 64 10 69 19
- email : contact@pam77.info
- site : pam77.info

Pam 77 en chiffres

- 5 101 appels en juin 2019
- 108 collaborateurs dont 94 conducteurs
- 269 nouveaux inscrits depuis le début de l'année
- 1795 usagers transportés depuis le début de l'année
- 6 sites déportés : Cesson ; Dammartin-en-Goële ; Magny-le-Hongre ; Meaux ; Montereau-Fault-Yonne ; Noisiel



QUIZ

QUIZ DE LA RENTRÉE

1- À quelle période célèbre-t-on la semaine de la mobilité ?

- Septembre décembre juin

2- Y a-t-il un âge minimum pour utiliser le service Pam 77 ?

- Oui, il y a un âge Non, il n'y a pas d'âge

3- Qu'est-ce qu'une course prioritaire ?

- Une course pour aller au travail Un trajet pour faire ses courses

4- Quel est le délai minimum de réservation avant une course ?

- 2h avant 24h avant 72h avant

5- Le Pam 77 effectue-t-il des déplacements dans les gares ?

- Oui Non

6- Un résident d'un autre département a-t-il accès au service Pam 77 ?

- Oui Non

7- Quelle est l'adresse email de réservation du Pam 77 ?

- contact@pam77.info reclamations77@ratpdev.com

8- Peut-on voyager avec un chien à bord du véhicule ?

- Oui Non

9- Doit-on informer le service lorsque notre situation évolue ?

- Oui, c'est important Non, c'est privé

10- Doit-on annuler un transport, lorsqu'on a un empêchement ?

- Oui, c'est important
 Non, je le dirai directement au conducteur

Retrouver les réponses sur la dernière page du magazine.

TARIFS 2020

Tarifs applicables aux courses prioritaires et aux courses non-prioritaires pour les 6 premiers déplacements non-prioritaires effectués dans le mois écoulé.

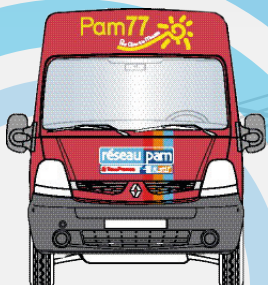


Tarif en € TTC du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	
Zone 1 (de 0 à 15 km)	5,50 €
Zone 2 (de 15 à 30 km)	10,50 €
Zone 3 (de 30 à 50 km)	17,35 €
Zone 4 (plus de 50 km)	41,00 €

Tarifs applicables aux courses non-prioritaires à partir du 7^{ème} déplacement non-prioritaire effectué dans le mois écoulé.



Tarif en € TTC du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	
Zone 1 (de 0 à 15 km)	8,20 €
Zone 2 (de 15 à 30 km)	12,30 €
Zone 3 (de 30 à 50 km)	20,50 €
Zone 4 (plus de 50 km)	41,00 €



» Événements

Comme l'année dernière, le Département de Seine-et-Marne se mobilise lors de la journée de l'aidant.

Huit événements se sont déroulés sur le territoire seine-et-marnais. L'objectif est de sensibiliser les aidants et leurs familles par l'information, l'écoute, le conseil, le soutien et l'accompagnement.

Ce fût également l'occasion, pour les acteurs du monde du handicap et les personnes âgées de créer des liens à travers diverses animations : des débats, des cours, des pièces de théâtre.

Durant ces manifestations, les professionnels de santé et aidants ont pu trouver des solutions adaptées à leurs besoins.

Le Pam 77 était présent aux dates suivantes :

- 7 octobre à Chelles
- 8 octobre à Coulommiers
- 9 octobre à Montereau
- 10 octobre à Combs-la-Ville

Retrospectives de ces journées riches en partages.



» les actualités de Pam 77

» TRANSPORT LOISIR

Pour rendre le transport accessible au plus grand nombre, nous avons fait le choix de prioriser les transports réguliers en deux catégories :

- Les transports pour se rendre au travail ou dans les ESMS
- Les autres types de transports réguliers comme par exemple aller au sport ou à un cours de dessin.



Le but est de favoriser le retour à l'emploi et ainsi faire baisser le taux de refus pour les personnes qui souhaitent se rendre sur leurs lieux de travail. Les transports de type travail ont généralement lieu dans les créneaux situés entre 6h et 10h et 16h et 19h.

Depuis le mois de juin 2019, les demandes de transports réguliers pour du loisir sont orientées aux heures creuses du service, c'est-à-dire entre 10h et 16h. Nous comptons sur votre compréhension pour que chacun puisse être transporté.



»» RÉSULTAT DU QUIZ

- 1- La semaine de la mobilité a lieu chaque année au mois de septembre.
- 2- Il n'y a pas d'âge minimum pour utiliser le service. Toute personne remplissant les conditions d'utilisation a droit au service. Les mineurs de moins de 11 ans doivent être obligatoirement accompagnés.
- 3- Une course prioritaire est un déplacement pour se rendre au travail ou dans un centre.
- 4- Le délai de réservation minimum est de 24h avant la date du transport. Cependant, pour les réservations de dernières minutes, vous pouvez nous contacter par téléphone.
- 5- Le service Pam 77 couvre les déplacements vers les gares, les aéroports dans la région Ile-de-France. Pour effectuer votre réservation vous devez vous munir de votre billet afin de donner toutes les informations essentielles au bon déroulement de votre voyage.
- 6- Le service Pam 77 est réservé aux résidents du département de Seine-et-Marne.
- 7- L'adresse de réservation Pam 77 est **contact@pam77.info**
- 8- Oui, les chiens-accompagnateurs et les animaux domestiques de petite taille sont admis à bord des véhicules. À l'exception des chiens-accompagnateurs, les animaux domestiques de petite taille doivent être installés dans un panier, sac ou cage convenablement fermé et ne pas occuper une place assise.
- 9- Oui, en cas de déménagement, de changement de numéro de téléphone, d'adresse électronique ou de conditions de déplacements (changement de fauteuil par exemple), il est important de prévenir l'exploitant afin d'intégrer ces informations dans la programmation des transports.
- 10- Oui, il est important d'annuler un déplacement lorsqu'on a un empêchement, au moins 24h avant la date du déplacement. Cela permet à d'autres usagers d'obtenir des transports.



»» Si vous avez plus de **10 bonnes réponses** : vous êtes un incollable concernant le fonctionnement du Pam 77.



»» Si vous avez entre **5 et 7 bonnes réponses** : vous connaissez certaines règles. La victoire est au bout du chemin. Courage !!!



»» Si vous avez moins de **4 bonnes réponses** : vous avez encore quelques pas à faire dans la découverte du service. Aussi n'hésitez pas à nous questionner, nous sommes à votre écoute.

»» Quand joindre le centre de réservation ?

La centrale de réservation est joignable tous les jours (sauf le 1^{er} mai) de 6h à minuit. Pour une meilleure prise en compte de vos demandes, nous vous invitons vivement à nous contacter aux heures creuses de 11h à 15h. Nous vous remercions pour votre effort qui nous aide à réduire l'attente afin de permettre un accès plus rapide au service.

HEURES CREUSES / HEURES PLEINES

Facilité à joindre le standard : ■ période CALME ■ période MOYENNE ■ période de PIC

	LUNDI	MARDI	MERC.	JEUDI	VEN.	SAM.	DIM.
6 h - 9 h	■	■	■	■	■	■	■
10 h - 12 h	■	■	■	■	■	■	■
13 h - 15 h	■	■	■	■	■	■	■
16 h - 19 h	■	■	■	■	■	■	■
20 h - 24 h	■	■	■	■	■	■	■

SERVICE COMMERCIAL ET FACTURATION : Du lundi au vendredi de 9h à 17h